

GENEALOGIE & HERALDIQUE

I LES SEIGNEURS FONDATEURS DE LA CHAPELLE DE TREMEVEN ET LA MAISON DE COËTMEN

&

II TRANSMISSION DU MANOIR DE LA NOË-VERTE AU COURS DES SIECLES.

PAR MARK GAULTIER KOËDLEZVAREG

*Pour qui sait le déchiffrer, le blason est une algèbre, le blason est une langue.
L'histoire entière de la seconde moitié du Moyen-Age est écrite dans le blason,
comme l'histoire de la première moitié dans le symbolisme des églises romanes.
Ce sont les hiéroglyphes de la féodalité après ceux de la théocratie.*
Victor Hugo

Lors de notre sortie du samedi 9 juin dans le Goëlo nous avons admiré plusieurs chapelles ainsi que le manoir de la Noë-Verte. Ces visites ont été, pour nous, l'occasion d'évoquer les généalogies et les armoiries de plusieurs familles qui ont vécu en ces lieux.

I - CHAPELLE de TREMEVEN

Dans la splendide chapelle Saint-Jacques, sise en Tréméven, se trouvent représentées les armoiries des familles : d'AVAUGOUR-PENTHIEVRE ; de COËTMEN ; du PERRIER ; ROLLAND ; HINGANT.

Nous allons, succinctement, évoquer la généalogie et l'historique de ces familles ainsi que leurs armes ¹ qui se trouvent représentées sur les vitraux de cette chapelle.

*N.B. : * Pour les armoiries citées dans le présent texte se reporter au tableau en couleur en fin de cet article.*

Premier vitrail.

L'on y voit quatre écus :

En partie supérieure, à gauche et droite, deux écus identiques représentant les armes de la famille de COËTMEN-d'AVAUGOUR : « Ecartelé aux 1 & 4 : de gueules à neuf annelets d'argent ». Ces armes seraient soit celles de Jean II de COËTMEN ou celles de son frère Olivier de COËTMEN, 1487. (*4)²

En partie inférieure, à gauche. Familles PERRIER et ROLLAND : « Parti : au 1 : d'azur à dix billettes d'or, 4,3,2,1 » ; au 2 : « d'or au greslier lié de sable accompagné de trois annelets de même » (*1). Ces armes en parti représentent une alliance entre ces deux familles.

¹ L'on peut indifféremment employer les termes « armes / armoiries / écus / blason »

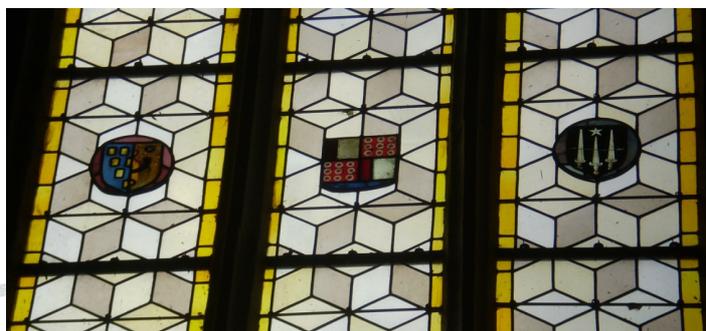
² Les nombres entre parenthèses, précédés d'un astérisque *, renvoient à un armorial des familles citées, en fin de d'article

En partie inférieure à droite : « de sable à trois épées d'argent en pal, les pointes en haut, celle du milieu surmontée d'une étoile d'argent ». Ces armes semblent appartenir à un membre de la famille HINGANT, avec un ajout d'une étoile comme marque de brisure pour un cadet (étoile ou molette ?). (*7)

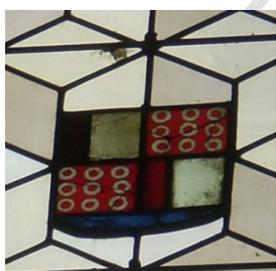
Ces quatre blasons représentent les armes des seigneurs ayant participé à l'édification de la chapelle.



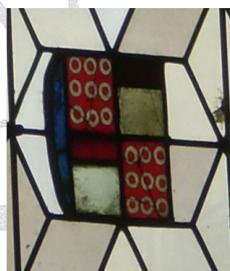
1 Photo du vitrail en 2012



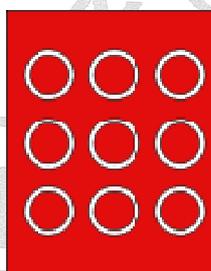
2 Photo du vitrail en 2012



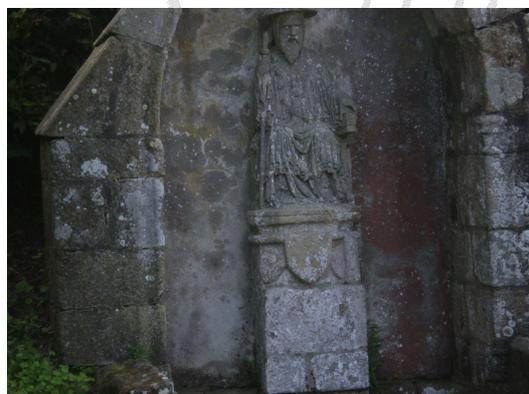
3- Détail de la figure



3b – Détail de la figure 2 en position normale



4 et 5 - Armes des COËTMEN et Armes des d'AVAUGOUR



6 - Fontaine de la chapelle de Tréméven



7 - Détail des armes de COËTMEN (sept annelets)

Deuxième Grand vitrail.

L'on y voit trois armoiries

Ces armoiries proviendraient de l'ancien vitrail. Lors de la rénovation de la chapelle ces trois écus ont été replacés au centre de ce nouveau grand vitrail.

Partie gauche :

Il s'agit d'un écu en parti. (*1) Au 1 « d'azur à dix billettes d'or », qui est : du PERRIER ; (* 2) au 2: « d'or au greslier lié de sable, accompagné de trois annelets de même », qui est ROLLAND.(*3)

La seigneurie du Perrier se trouve en Kermoroc'h. Un Alain du PERRIER sire du Perier(Perrier), cité comme chevalier lors de l'ost en 1294, époux de Typhaine de BOURNE.

La famille du PERRIER possèdera entre autres les seigneuries de Kermelven en Tréméven, de Kermouster en Squiffiec.

Un Juhel du PERRIER présent dans une montre en 1356, marié avec Haouise/ Havoise de QUELEN, dont un fils Olivier auteur de cette branche de Kermelven. Alain du PERIER est maréchal de Bretagne en 1387 ; il assiège le château de Tonquédec. En représailles, le 1^{er} juin 1387 Olivier sire de Clisson assiège le château du Périer situé en Kermoroc'h en Landebaëron et le rase. Lors de ces combats, Alain du PERIER fut tué.

La famille ROLLAND possèdera la seigneurie de La Ville-Basse et de Perimorvan dans la paroisse de Pludual ; elle occupera de hautes fonctions à la cour ducale de Bretagne. Un Johan ROLLAND sera receveur du Goëlo de 1482 à 1494 pour le compte de François d'AVAUGOUR.

Nicolas de BOURNE épousera vers 1500 Anne ROLLAND.

PERRIER(du),(*2) armes anciennes : « Un poirier » (sceau 1348) ; armes modernes : « d'azur à dix billettes d'or,4,3,2,1 » (sceau 1387). Devise : « *Ni vanité ni faiblesse.* ». (*2)

BOURNÉ (de), armes : « d'argent au chef d'azur, chargé de trois macles d'or ».

La famille de BOURNÉ possède entre autres les seigneuries du Bourné paroisse de Lannebert ; de Kervouzerez paroisse de Pludual.

ROLLAND,(*1) armes : d'or au greslier de sable, accompagné de trois annelets de même. Cette famille possède les seigneuries de La Ville Basse et de Perimorvan paroisse de Pludual, de Beauregard, du Tertre, de Kerson et participera aux réformations de 1669 ainsi qu'aux montres de 1513 à 1543.

HINGANT, armes : « de sable à trois épées d'argent, garnies d'or » (*7). Les armes qui se trouvent représentées dans le vitrail portent en partie supérieure une étoile ou molette qui est, sans doute, la marque d'une branche cadette de cette maison. Cette famille possèdera en autres les seigneuries de Keringant paroisse de Saint-Quay-Perros ; de Kermarquer en Ploézal ; de Kerduel en Pleumeur-Bodou ; de la Salle en Perros-Guirec ; de Kerizac en Plouisy ; de Langarzeau (*7)

Partie centrale :

Il s'agit d'un écu en écartelé représentant les armes des Maisons de COËTMEN & d'AVAUGOUR.

Le but d'un écu en écartelé est celui de représenter les armes de deux familles ou de quatre familles qui se sont alliées au cours du temps Il y a donc volonté de faire connaître à tous, les noms de ces familles et ainsi de bien marquer que l'on en descend.

De nos jours, dans bien des cas, ceci nous permet de dater et de nommer le premier personnage qui a désiré mentionner cette alliance ou ces alliances souvent prestigieuses.

Dans le cas présent lorsque l'on admire cette partie du vitrail le blasonnement de cet écu en écartelé est rendu difficile car il semble que cet écu ait été,- soit dès l'origine ou soit lors du remontage-, monté dans un mauvais sens, ce qui ne permet donc pas, dès le premier regard, de saisir le blasonnement des 2 & 3 de l'écartelé

En effet, l'on devrait avoir l'écu représenté comme dans la photo n°3b, où l'on distingue bien le chef de gueules surmontant le champ d'argent et non comme dans la photo n°3.

Ce qui nous donne bien : « Ecartelé ; aux 1 & 4 de gueules à 9 annelets d'argent, qui est de COËTMEN ; aux 2 & 3 : d'argent au chef de gueules qui est d'AVAUGOUR ».

Partie droite :

« De sable à trois épées d'argent en pal, pointes en haut, surmontées d'une étoile d'argent » (ou d'une molette) (*7)

Ce sont les armes de la famille HINGANT, portées par un cadet de cette famille qui y ajoute comme brisure une étoile / ou molette. (*7)

Maison de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR.

La Maison de PENTHIEVRE provient en ramage de la Maison régnante de BRETAGNE.

Maison régnante de Bretagne

◇◇◇

**Conan Ier ' Le Tors', Comte de Rennes, Duc de Bretagne 990 à 992, ° 942 + 992
x en 970/ 972 avec Ermengarde d'ANJOU ;**

Conan Ier est le fils de Juhel Beranger, comte de Rennes Il règne de 990 à 992.

Tué à la bataille de Conquereuil le 27.06.992. Marié entre 970 & 972 avec Ermengarde d'ANJOU, fille de Geoffroy Ier 'Grisegonelle', comte d'ANJOU et de sa 1ere épouse Adèle de VERMANDOIS.

Ils auront entre autres enfants :

- 1 **Geoffroy, duc de Bretagne, qui suit**

◇◇◇

**Geoffroy Ier, Comte de Rennes, Duc de Bretagne 992 à 1008
X ca 996 Hedwige de Normandie**

Geoffroy devint comte de Rennes et duc de Bretagne au décès de son père ; il règne de 992 à 1008. Il décède au retour d'un pèlerinage à Rome le 20.11.1008.

Marié vers 996 avec Havoise/Hedwige de NORMANDIE, fille de Richard Ier 'Sans Peur' Duc de Normandie marié « More danico »³ avec Gunnor .

Dont :

- 1 Alain III 'Rebrit' ⁴, duc de Bretagne en 1008, ° 998 + 1040 ;
marié avec Berthe de BLOIS
- 2 **Eudon (alias Eon) de PENTHIEVRE ; qui suit**

Maison de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR

**Eudon / Eon de BRETAGNE, comte de Rennes, comte de Penthièvre
X 1062 Ongwen de Cornouaille**

Eudon né en 999 ; décédé 07 janvier 1079 ; inhumé en la cathédrale de Saint-Briec.

Marié en 1062 avec Ongwen de CORNOUAILLE, fille de Alain 'Canhiart'⁵ comte de Cornouaille et de Judith de NANTES.

Dont :

- 1 Geoffroy 'Bothorel', comte de Penthièvre, décédé à Dol en 1093, sans postérité. Le comté de Penthièvre passe à son frère Etienne Ier.
- 2 Alain ' Le Roux' de PENTHIEVRE, comte de Richmond + 1089 ;
- 3 **Etienne Ier de PENTHIEVRE**, comte de Tréguier, devient comte de Penthièvre en 1093, puis comte de Richmond au décès de son frère Alain; qui suit ;

Eudon sera comte de Penthièvre de 1035 à 1079. En 1031, il participe avec son frère Alain III duc de Bretagne à la donation faite à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et en 1032 à la fondation de l'Abbaye Saint-Georges de Rennes.

Avant 1034, il reçoit en partage de son frère Alain III duc de Bretagne un vaste territoire, apanage en provenance de l'ancienne Domnonée. Cet immense territoire constitué sur la côte nord des évêchés d'Aleth, Dol, Saint-Briec et Tréguier constituera une magnifique principauté du nom de seigneurie de Penthièvre.

Ce ramage formera la Maison de PENTHIEVRE d'où par la suite une branche cadette formera la Maison d'AVAUGOUR.

Eudon sera régent du duché de Bretagne de 1040 à 1052 pour le compte de son neveu Conan II de BRETAGNE.

³ « More danico » signifie à la manière danoise. Ce type de mariage désigne une mode de polygamie pratiquée par les Vikings, donc sans cérémonie religieuse catholique. Les enfants issus de ces mariages sont considérés comme parfaitement légitimes.

⁴ Rebrit ou Roebre signifie Roue Breizh = roi breton en vieux breton

⁵ « Canhiart » ou « Kann Yac'h » en vieux breton et « Bellator fortis » en latin, « Combattant plein de vigueur/ sain » en français. Alan Canhiart fut comte de Cornouaille de 1020 à 1058.

Etienne Ier de PENTHIEVRE ° 1055 + 1137**comte de Lamballe, Tréguier, Goëlo, comte de Penthièvre, comte de Richmont****X Havoise de GUINGAMP °1075 + 1135**

Etienne né en 1055, décédé le 21.04.1136, inhumé St Mary d'York en Angleterre.

Dont : entre autres :

1 **Henri Ier de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR**, qui suit

Marié en 1105 avec Havoise de GUINGAMP, née 1075, décédée à Bégard 1135

En 1079, au décès de son père Eudon, Etienne Ier recueille en héritage le comté de Tréguier et en 1093 devint comte de Penthièvre. Etienne Ier avait désiré, qu'à son décès, son corps repose en l'abbaye de Bégard et que son cœur soit placé en l'abbaye de St Mary d'York. Il avait partagé ses biens 'Post Mortem' entre ses fils.

PENTHIEVRE-d'AVAUGOUR (de), armes anciennes : « un arbre chargé de trois pommes »(sceau 1198) ; armes modernes : « d'argent au chef de gueules » (sceau 1220) ; Devise : *Utimum* ; (*6)**Henri Ier de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR****Comte de Trégor, de Guingamp, de Goëlo****X 1151 Mahaud de PREUILLY de VENDÔME,**

Henri Ier décède en 1183 .Il épouse à Mayenne le 19.09.1151 Mahaud de PREUILLY, fille de Jean Ier de PREUILLY, comte de Vendôme et de sa première épouse Berthe du PUY-du-FOU.

Dont :

- 1 Alain Ier de PENTHIEVRE, comte de Tréguier, de Guingamp, de Goëlo, ° 1154 + 1212
- 2 Mathilde de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR, dame de Plouha, x Hervé LE CLERC ;
- 3 **Geslin de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR**, qui suit
- 4 Henry de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR, + 1152 ;
- 5 Conan de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR, sgr de La Roche Derrien ;
- 6 Nobilis de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR, marié avec Guyomarc'h de LEON

Henry devint comte de Penthièvre au décès de son frère aîné Geoffroy II Boterel survenu en 1048. Son neveu, le duc de Bretagne Conan IV, le dépossèdera de son comté de Guingamp.

PREUILLY de VENDÔME (de), armes : « d'argent au chef de gueules, au lion d'azur, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout. » (*8)

Maison de COËTMEN

La terre seigneurie de Coëtmen et sa forteresse se trouvent situées sur la paroisse de Tréméven dans le Goëlo. La forteresse, construite sur un escarpement rocheux, domine le Leff.

Les seigneurs de Coëtmen étaient fondateurs ou co-fondateurs des églises paroissiales de Tréméven, Goudelin, Lannebert et Lanloup, ainsi que des chapelles de Saint Jacques et Saint Jean de Kermouster en Tréméven, de Notre-Dame de Liscorno, Sainte Catherine et Saint Maudez en Lannebert, de Notre-Dame de l'Isle, Saint David, Sainte Anne et Sainte Brigitte en Goudelin.

Le seigneur de Coëtmen possédait un droit de haute justice sur les paroisses de Goudelin, Lanloup, Lannebert et Tréméven.

Dès son mariage avec Alix de THOUARS, duchesse régnante de Bretagne, Pierre 'Mauclerc 'de DREUX, devenu duc consort de Bretagne, va exercer le pouvoir. Il va s'attaquer à la maison de PENTHIEVRE-d'AVAUGOUR et les déposséder de leurs biens.

En 1222 le château de Coëtmen est attaqué et partiellement détruit.

En 1927 le site est inscrit aux Monuments Historiques.

En 1993 les restes de cette forteresse, édifice majeur du premier âge féodal du Goëlo, ont subi une honteuse destruction, menée par la société **Carrières et Entreprises de Coatmen**, qui sera lourdement condamnée en 1999...

Les de COËTMEN portent : « de gueules à neuf (alias sept) annelets d'argent, 3,3,3 et 3,3,1 » ; devise : « *Item , item* » (*5) (*de même, toujours de même*). Cri : « *Harry* »

• Nota : La plus ancienne description que l'on possède du château est celle de l'ingénieur Du Breil Dumarchais, rédigée en 1745 lors du procès intenté par le dernier marquis Alexis de Coëtmen, aux Etats de Bretagne. « *Nous, Ingénieur ordinaire du Roy au département de Brest, certifie : — que la terre de Coëtmen, située en l'évêché de Saint-Brieuc, en Bretagne, a été autrefois un château fortifié dont la situation était très avantageuse, ayant au midi un coteau fort escarpé au bord d'une rivière qui forme une péninsule de la partie de l'ouest de ladite terre. Au nord, une belle et vaste campagne rase, en pente douce, en forme de glacis ; — que le château comprenait deux parties : La première, exposée au nord, avec un assez grand terrain dans une enceinte, est entièrement détruite et n'y restent que les murs de la chapelle domestique, à 150 pieds de distance de l'emplacement du château. Cette enceinte est formée en partie d'un grand fossé sec avec un parapet où il paraît encore des restes de vieux merlons en terre, défendue en avant d'un bon retranchement, et partie de gros murs depuis la rampe qui termine le fossé à l'extrémité du château jusqu'à la chapelle. La seconde forme un fort particulier fermé d'un grand et profond fossé qui se termine au midy par le coteau de la rivière, revêtu à l'ouest de maçonnerie de 5 à 6 pieds d'épaisseur, avec talus dans lequel revêtement est encore entier un portique qui servait à communiquer du fort au château par le fossé. — qu'il reste dans ce fort les murs, de 12 à 13 pieds d'épaisseur d'une vieille tour de figure ovale de 40 pieds de grand axe, ayant au rez-de-chaussée 5 embrasures en cazemathes propres à mettre le canon pratiquées dans l'épaisseur du mur et 8 autres au-dessus ; des souterrains comblés dont on ne discerne que l'entrée et qui, suivant la tradition, s'étendraient fort loin ; — que l'on voit encore, à l'ouest de l'enceinte du fort, les restes de trois redoutes en fer à cheval distribuées le long du coteau de la rivière, dont les parapets en terre sont encore bien formés ; — que la chapelle du château, située au bourg de Saint-Jacques au nord-est de l'enceinte de l'esplanade, distant d'environ 400 toises dudit château, est en très bon état, bâtie solidement en pierres de taille ; — qu'elle est belle et bien décorée en vitraux et autres ornements ; — qu'elle a halle, où se tient, tous les mardis de chaque semaine le marché au bled, qui est d'une grande capacité et bonne réparation et à proximité de la chapelle, ainsi qu'étaux de boucherie ; et, enfin qu'on nous a dit qu'il se tient dans cet endroit quatre grandes foires par an. En foi de quoi avons signé le présent certificat pour servir et valoir en ce que de raison. Fait à Coëtmen, le 3 janvier 1745. Signé : Du Breil Dumarchais ».*

En 1853, Paul de la Bigne Villeneuve en fait la description suivante : « *Ce n'est plus qu'aux traces de douves encore assez profondes, surtout du côté occidental et autour du donjon, qu'on peut retrouver et reconstruire par la pensée le plan de la forteresse. Elle affectait une forme peu régulière ; à peu près rectangulaire dans la partie orientale la ligne d'enceinte décrivait une longue courbe en passant par le Nord, et revenait terminer circulairement à l'ouest. Le terrain, ainsi circonscrit n'a pas plus d'un hectare de superficie. L'angle Sud-Ouest est occupé par une motte à peu près elliptique, séparée du reste de l'enceinte par une douve. Le périmètre de cette motte mesurée à sa base est de 245 pas (environ 200 m). Dans tout le pourtour de sa cime, on reconnaît des débris de fondations de vieux murs ruinés, se reliant à une grosse tour croulante, dont la masse isolée se dresse encore sur le bord du versant méridional qui pend vers la rivière : voilà tout ce qui reste du donjon de Coëtmen. A l'intérieur, elle figure un pentagone, percé au rez-de-chaussée d'une poterne ouverte à l'Est, et qui d'autant qu'on peut juger vu sa dégradation, paraît avoir été ogivale, au premier étage, les ouvertures étaient cintrées. L'extérieur de cette tour offre, non pas des contours régulièrement cylindriques, mais bien une série de facettes inégales en largeur ; on en compte jusqu'à quatorze. Cette multiplicité de pans fait qu'elle se rapproche beaucoup de la forme circulaire. L'épaisseur des murs de cette tour est de 4 mètres, le diamètre intérieur atteint à peine 6 mètres ».*

Geslin(Gellin) de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR, de COËTMEN

X avec Ne ... de TONQUEDEC, vicomtesse de Tonquédec.

Décédé après 1239. Il épouse N. de TONQUEDEC, vicomtesse héritière de la terre seigneurie de Tonquédec. Dont, entre autres

- 1 **Alain d'AVAUGOUR de COËTMEN**, qui suit
- 2 et peut-être Rolland de COËTMEN dit de LANLOUP.

Sénéchal de Goëlo en 1220. Geslin, juveigneur de la Maison de PENTHIEVRE d'AVAUGOUR aura en partage la seigneurie de Coëtmén et en portera le nom. Après son alliance avec l'héritière de la Maison de Tonquédec, il en prendra le titre. Geslin vicomte de Coëtmén et de Tonquédec formera ainsi la Maison des seigneurs de Coëtmén.

Pour bien marquer leur lien avec la Maison d'AVAUGOUR-PENTHIEVRE, les COËTMEN vont écarteler leurs armes avec celles des AVAUGOUR. C'est donc ainsi que l'on retrouve ces armoiries en écartelé représentées sur les vitraux de la chapelle de Tréméven.

...C'est sensiblement à la même époque que l'héritière de Tonquédec a épousé le fondateur de la maison de Coëtmén, le frère puîné du comte Alain, Gellin, lequel devait recevoir la garde et tutelle de son neveu Henri d'Avaugour. Le prestige de la Maison de Tonquédec était tel que les enfants issus de cette union préféreront retenir et transmettre les armes portées du côté maternel plutôt que celles du côté paternel.⁶ ...

Rolland de LANLOUP proviendrait de Geslin et aurait formé une troisième branche de la maison de COËTMEN dite de LANLOUP, en brisant les armes de COËTMEN en portant six annelets au lieu des sept ou neuf annelets des de COËTMEN et en changeant les émaux du champ.

La vicomté de Tonquédec était une ancienne circonscription féodale indépendante du Goëlo. C'est l'héritière de la première Maison de Tonquédec qui lors de son mariage apporta cette vicomté dans la maison de Coëtmén.

LANLOUP (de)

Armes de LANLOUP ramage de COËTMEN : « d'azur à six annelets d'argent, 3,2,1. »

La dernière héritière des LANLOUP épouse vers 1500 Geoffroy LE PICART, sgr de Demiville qui prit le nom et les armes des de LANLOUP. (*9)

Alain d'AVAUGOUR de COËTMEN / Alain Ier de COËTMEN vicomte de Coëtmén

X Constance de LEON

Décédé après 1260. Il se marie en 1231 avec Constance de LEON.

Dont : entre autres :

- 1 Pierre de COËTMEN, vicomte de Tonquédec, décédé sans postérité ; son héritage passe à son neveu Rolland
- 2 Alain de COËTMEN, chanoine de Beauport, recteur de Plouha en 1260 ;
- 3 **Rolland de COËTMEN**, qui suit.
- 4 **Pregent de COËTMEN**

Dès 1231 du vivant de son père, Alain porte le titre de vicomte de Tonquédec. En 1257, il est cité comme vicomte de Coëtmén.

LEON (de): armes « d'or au lion morné de sable ». (*10)

⁶ André-Yves BOURGES ; S.A.F.2002, p.314

Rolland de COËTMEN, vicomte de Coëtmen et de Tonquédec
X Adélice dame de Landegonnec

Dont :

Preigent de COËTMEN, qui suit

Preigent de COËTMEN, vicomte de Tonquédec

X 1275 Emmette de LAVAL (de la maison de MONTMORENCY-LAVAL)

Preigent cité en 1274 ; cité vivant en 1308. Inhumé en l'Abbaye de Beauport.

Marié en 1275 avec Emmette de LAVAL de la maison de MONTMORENCY-LAVAL. Emmette est la fille de Guy VII de LAVAL, sire de Laval, de Vitré, marié en première nocces en 1239 avec Philippa de VITRE. Guy abandonne le nom de son père Mathieu II 'le Grand' de MONTMORENCY pour celui de sa mère Emma de LAVAL dame héritière de Laval formant ainsi la deuxième maison de LAVAL.

Dont :

1 **Rolland Ier de COËTMEN**, qui suit

Par cette prestigieuse alliance les descendants des de COËTMEN auront dans leurs quartiers généalogiques deux familles importantes. D'une part, la Maison de MONTMORENCY étant la plus illustre de France qui remonte dans sa généalogie à Bouchard de BRAY, cité dans une charte de Lothaire en 958 dont le fils Bouchard Ier sera le premier seigneur de Montmorency ; d'autre part la Maison de LAVAL qui par une alliance avec la Maison de VITRE possède de nombreuses seigneuries en Bretagne. Ils remontent ainsi également à la Maison Royale d'Angleterre Dynastie de Normandie. (Voir tableau généalogique).

Preigent de COËTMEN participe à la croisade en Palestine et emprunte une somme de 400 livres pour les frais de cette expédition.

Preigent et son épouse sont tous les deux inhumés en l'Abbaye de Beauport.

LAVAL(de) : armes : « de gueules au léopard d'or ». (sceau 1281) (*11)

MONTMORENCY(de) : armes avant 1214, « d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre alérions d'azur (*12) ; après 1214 d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur. » (*13)

MONTMORENCY-LAVAL(de) : armes de Guy de MONTMORENCY-LAVAL « d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnée de seize aliérons d'azur, 4,4,4,&4. (*14)

VITRE(de) : « de gueules au lion contourné d'argent ». (*15)

Il nous semble que toute incertitude cesse du moment que l'on observe que Gui V de Montmorency, comte de Laval, mort en 1267, eut de sa première femme, Philippe de Vitré, deux filles : Catherine, dame de Landauran, épouse de Hervé, vicomte de Léon, et Emmette à qui, dans son testament, il légua 300 livres à prendre sur ses terres de Laval et de Vitré : c'est évidemment cette Emmette de Laval qui devint vicomtesse de Coatmen, et qui, héritant de sa soeur Catherine, vicomtesse de Léon, donna à Prigent les droits qu'il faisait valoir en 1298. Prigent et Emmette furent enterrés en l'abbaye de Beauport, dans une chapelle désignée, jusqu'à la Révolution, sous le nom de « chapelle du Vicomte » ; elle se trouvait dans une partie de l'église abbatiale qui a complètement disparu.⁷

⁷ Sources site Internet : généalogie des seigneurs de Coëtmen.

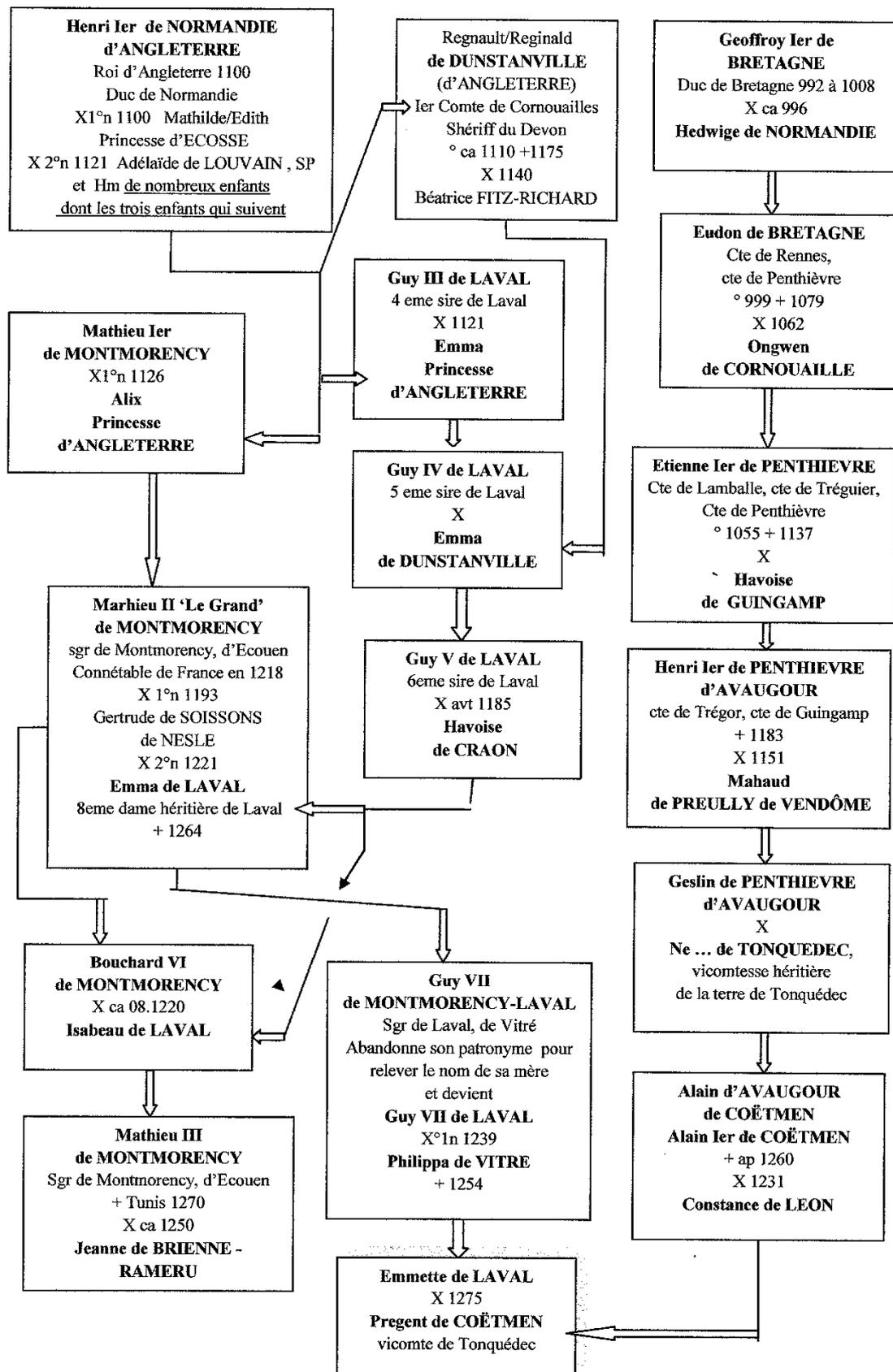


Tableau généalogique des familles Coëtmen, Montmorency et Laval

Rolland Ier de COËTMEN, vicomte de Tonquédec, vicomte de Coëtmen

X Alix de LA ROCHEJAGU, dame de Lannegez

Décédé vers 1300, avant 1311. Il se marie vers 1255 avec Alix de LA ROCHEJAGU, dame de Lannegez.

Dont :

- 1 **Rolland II de COËTMEN**, qui suit.

Fut d'abord vicomte de Coëtmen puis au décès de son oncle Pierre de COËTMEN devint également vicomte de Tonquédec. Cité en 1284 comme pleige du sire d'Avaugour, il participe à l'ost ducal en 1294. Rolland hérite de son oncle la vicomté de Tonquédec.

LA ROCHEJAGU (de), Armes: « de gueules à cinq annelets d'or en sautoir ».

Rolland II de COËTMEN

X Marie de KERGORLAY + 1362

Rolland II épouse Marie de KERGORLAY, décédée en 1362

Dont :

- 1 **Jean Ier de COËTMEN**, qui suit
- 2 **Geoffroy de COËTMEN**, sgr du Boisguezennec ;

Il accompagne son père en Palestine. En 1364, il participe à la bataille d'Auray où il est fait prisonnier.

Geoffroy de COËTMEN sgr du Boisguezennec formera un autre rameau. En 1737, l'un de ses descendants, Alexis René de COËTMEN sgr de Kergadiou rachètera à la famille de TALHOUEZ la terre baronnie de Coëtmen, dont la fille va s'allier en 1748 aux de ROUGÉ.

KERGORLAY(de) armes : (ramage de POHER) : « Vairé d'or et de gueules » (sceau 1312) ; devise : *Ayde-toi Kergorlay et Dieu t'aidera.*(*16)

Jean Ier de COËTMEN, vicomte de Coëtmen, vicomte de Tonquédec

X 1340 Marie de DINAN-MONTAFILANT °1316

Décédé après 29.05.1371. Il épouse en 1340 Marie de DINAN-MONTAFILANT, née en 1316, fille de Rolland III de DINAN-MONTAFILANT et de Thomasse de CHATEAUBRIANT.

Dont :

- 1 **Rolland III de COËTMEN**, qui suit

Il ne devint vicomte de Coëtmen et des terres de Tonquédec que de 1364 à 1371.

DINAN-MONTAFILANT (de) armes « de gueules à quatre fusées d'hermines en fasce, accompagnée de six tourteaux de même » (pour la branche de Montafilant). Devise : *Hary* (*17)

CHATEAUBRIANT (de) ; armes antiques « de gueules semé de pommes de pin, alias de plumes de paon d'or » (sceau 1199) ; moderne « de gueules semé de fleurs de lys d'or ».

Devise : *Mon sang teint les bannières de France.* (*18)

Rolland III de COËTMEN + 1423

X Jeanne GAUDIN + 1438

Décédé en 1423 ; épouse Jeanne GAUDIN, fille de N... GAUDIN, sire de Martigné-Ferchaud

Dont :

- 1 **Rolland IV de COËTMEN**, qui suit
- 2 Béatrix de COËTMEN mariée avec Guillaume de PENHOËT, sire de Kerimel et de Coëtfrec.

Chevalier en 1371 sous le sire de La Hunaudaye. En 1371, il succède aux fiefs de son père. Il restera fidèle à la Maison de Penthièvre il assiste à la ratification du traité de Guérande en 1381 et il devint conseiller et chambellan du duc de Bretagne dont il reçut en 1408 une somme de 1.000 livres pour l'aider dans les réparations de la forteresse de Tonquédec.

GAUDIN, armes: « de gueules à cinq fleurs de lys d'argent en sautoir » ; (sceau de 1270). (*19)

Rolland IV de COËTMEN

X 1^on Jeanne de PENHOËT

X 2^on 1430 Jeanne du PLESSIS-ANGIER

Cité en 1445 .décédé en 1463

Marié en 1^{er} noces avec Jeanne de PENHOËT, fille de Guillaume de PENHOËT et de Jeanne de FRONSAC ;

Marié en 2^o noces en 1430 avec Jeanne de PLESSIS-ANGIER, fille de Jean Ier ANGIER sgr du Plessix-Angier et de Marie COUPPU dame de Liniac.

Dont du 2eme mariage :

1 **Jean II de COËTMEN**, qui suit

Conseiller du duc de Bretagne.

Il participe à la croisade en 1458 et il décède à Rhodes en 1463. La date de son décès ne sera connue qu'en 1470 le 3 février.

PENHOËT (de) : armes « d'or à la fasce de gueules » (*20) Devise : *Red eo (Il faut)* et : *Antiquité de Penhoët.*

Jean II de COËTMEN + 1496

X 1458 Jeanne du PONT-ROSTRENEN

Décédé le 09 novembre 1496 ; inhumé avec son épouse dans le chœur de la collégiale de Tonquédec ;

Marié en 1458 avec Jeanne du PONT-ROSTRENEN, fille de Jean du PONT-L'ABBE et de Marguerite de ROSTRENEN.

Dont :

- 1 Louis de COËTMEN sgr de Châteauguy, puis sire de Tonquédec, décédé vers 1492 ; marié avec Françoise PEAN dame de La Rochejagu et de Grandbois, sans postérité.
- 2 **Gillette de COËTMEN**, née vers 1465, décédée 1520, mariée en 1487 ou 1495 avec **Jean VII d'ACIGNÉ**, sire d'Acigné, sgr de Fontenay ; Gillette hérite de la baronnie de Coëtmen et autres fiefs paternels. La baronnie de Coëtmen passe dans la maison d'ACIGNE.
- 3 Marguerite de COËTMEN, teste en 1521, citée comme veuve en 1523, mariée avec Pierre de LA MARZELIERE.
- 4 Anne de COËTMEN mariée 05.10.1505 avec Geoffroy de COËTLOGON

Sire de Châteauguy, Ecuyer en 1457, il réside à la cour ducale. Chambellan en 1471, il seconde le duc de Bretagne. En 1474, il entreprend des travaux de transformation dans son château de Tonquédec qu'il modernise. En 1487, le duc de Bretagne lui donne la châtellenie de Minibriac⁸ et érige la seigneurie de Coëtmen en baronnie. Le baron de Coëtmen devint ainsi l'un des neufs principaux seigneurs de Bretagne.

Le duc de Bretagne lui confie de hautes missions. En 1488, il se rend en ambassade auprès du roi de France. En 1489, il est désigné pour se rendre auprès des ambassadeurs d'Angleterre, puis en 1491, il se rend en Angleterre comme ambassadeur accompagné de son fils Louis sgr de Châteauguy et de sa belle-fille Françoise PEAN.

Il sera le dernier vicomte de Tonquédec du nom de COËTMEN.

Au cours du temps, la Maison de COËTMEN va s'allier à d'importantes familles de Bretagne et de France.

PONT-L'ABBE (du) : armes : « d'or au lion de gueules, armé et lampassé d'azur ; alias : écartelé de ROSTRENEN ». (*21)

ROSTRENEN (de) , armes : « d'hermines à trois fascés de gueules ».(*22)

⁸ Minihy-Briac ancienne châtellenie englobant Bourbriac et Saint-Adrien.

Maison d'ACIGNÉ

Gillette de COËTMEN

X 1487 ou 1495 Jean VII d'ACIGNÉ, sire d'Acigné, sgr de Fontenay

Gillette de Coëtmen hérite des biens de la seigneurie de Coëtmen et de Tonquédec qu'elle transmet à la Maison d'Acigné ;

Dont :

Jean VII d'ACIGNÉ, qui suit

Cette branche de Coëtmen s'éteint dans la Maison d'ACIGNÉ.

La Maison d'ACIGNÉ provient en ramage de la Maison de VITRÉ. La terre seigneurie d'Acigné se trouve dans la paroisse de ce nom évêché de Rennes. En 1609 la seigneurie d'Acigné sera érigée en marquisat en faveur de Charles de COSSÉ.

ACIGNE (d'), armes : « d'hermines à la fasce alésée de gueules, chargée de trois fleurs de lys d'or » ; devise : *Necque terrent monstra.* (*23)

Jean VII d'ACIGNÉ, sire de Fontenay, baron de Coëtmen + 1539

X Anne de MONTEJEAN, dame de Combourg

Jean VII décédé le 19.03.1539, inhumé en l'église St François de Rennes, épouse Anne de MONTEJEAN(MONTJEAN) décédée 05.1562, vicomtesse de La Bellière, héritière de Malestroît, dame de Combourg, fille de Louis de MONTEJEAN et de Jeanne du CHASTEL.

Dont :

- 1 **Jean VIII d'ACIGNÉ**, né vers 1525, décédé 1573, marié en 1560 avec Jeanne du PLESSIS. Lors du partage des biens de Jean II d'ACIGNÉ, Jean III obtint la baronnie de Coëtmen, qui suit
- 2 Claude d'ACIGNÉ, vicomtesse de La Bellière, mariée en 1570 avec Claude du CHASTEL. Lors du partage des biens de son père elle obtint la vicomté de Tonquédec.

MONTEJEAN (de) : « d'or fretté de gueules » (sceau1312) (*24)

Jean VIII d'ACIGNÉ + 1573

X 1560 Jeanne du PLESSIS

Décédé le 7 décembre 1573, il était marié avec Jeanne du PLESSIS, dame de la Bourgonnière, fille de Jean du PLESSIS de La Bourgonnière et de Marie de COËSMES. Au décès de son père, Jean d'ACIGNÉ hérite de nombreuses terres. Du côté de sa mère il possédait la baronnie de Châteaugiron.

Dont une fille unique :

Judith d'ACIGNÉ, qui suit

PLESSIS de la BOURGONNIERE (du), armes : « d'argent à la croix dentelée de gueules, cantonnée de seize mouchetures d'hermines de sable ».(*34)

Judith d'ACIGNE, dame d'Acigné et de Châteaugiron, baronne de Coëtmen ,

°1562 + 1598

X 1579 Charles II de COSSÉ °1562 + 1569

Judith née en 1562, décédée au château de Brissac le 11.01.1598 ; mariée le 12.09.1579 avec Charles II de COSSÉ né en 1562, décédé au château de Pouancé 13.11.1621. Son corps sera inhumé à Brissac et son cœur en la cathédrale de Rennes le 14. Il était le fils de Charles de COSSÉ, comte de Brissac, maréchal de France et de Charlotte LE SUEUR d'ESQUETOT ;

Dont :

- 1 **François de COSSÉ**, qui suit
- 2 Charles de COSSÉ, marié en 1609 avec Hélène de BEAUMANOIR, fille et héritière de Toussaint de BEAUMANOIR, vicomte de Besso. La terre d'Acigné fut érigée en marquisat en 1609 ;

Judith hérite des seigneuries d'Acigné, de Rénac, de Malestroit, de Châteaugiron, de Landegonnec. Elle est également baronne de Coëtmen et de Sillé-le-Guillaume.

COSSÉ-BRISSAC (de) : armes « de sable à trois faces d'or, denchées par le bas » (*35)

François de COSSÉ-BRISSAC ° 1585 + 1651

X 1^on Anne (alias Jeanne) de SCHOMBERG ,

X 2^on 16.02.1621 Guyonne RUELLAN+ 1672

François, né en 1585, il décéda le 3 décembre 1651. Il se marie en 1^{ères} noces avec Anne de SCHOMBERG (alias de SCHONBERG) née en 1575, décédée en 1632, fille de Henri de SCHOMBERG, comte de Nanteuil-le-Haudouin et de sa première épouse Françoise d'ESPINAY. Par la suite ce mariage sera annulé.

Il se marie en 2^{ème} noces le 16.02.1621 avec Guyonne RUELLAN, ° 1610, fille de Gilles RUELLAN seigneur du Rocher-Portail et de Jacqueline MIOLAYS, dont il eut neuf enfants. Guyonne reçut en dot la somme de 500.000 livres Elle décède en janvier 1672.

SCHOMBERG (de), armes : « d'or au lion, coupé de gueules et de sinople »

RUELLAN, armes : « d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or » ;

Louis de COSSÉ, 3eme duc de Brissac° 1625 + 1661

X 1645 Marguerite de GONDI

Louis né en 1625, décédé en 1661. Marié en 1645 avec Marguerite de GONDI, fille de Henri de GONDI duc de Retz et de Jeanne de SCEPEAUX, duchesse de Beaupréau, comtesse de Chemillé et dame de Bain-de-Bretagne.

Dont :

- 1 **Henri Albert de COSSÉ**, qui suit ;
- 2 **Marie Marguerite de COSSÉ**, qui suit

Louis intrigua durant la Fronde avec Jean-François de GONDI cardinal de Retz. Il ne s'intéressa pas à la seigneurie de Châteaugiron ni à ses terres de Bretagne.

GONDI (de), armes : « d'or à deux masses d'armes de sable passées en sautoir et liées de gueules par en bas ».

Henri Albert de COSSÉ, 4eme duc de Brissac baron de Coëtmen ° 1645 + 1698

X 1^on 1663 Gabrielle Louise de SAINT-SIMON °1645 +1698

X 2^on 1684 Elisabeth de VERTHAMON ° 1658 + 1721

Né au château de Brissac le 16 mars 1645, y décédé le 29 décembre 1698 ;

marié en 1^{ères} noces le 17 avril 1663 avec Gabrielle Louise de SAINT-SIMON, née en 1646, décédée le 24 février 1684 ; fille de Claude de SAINT-SIMON, duc de Saint-Simon et de Diane de BUTOS, marquise des Portes.

Marié en 2^{èmes} noces le 20 juillet 1684 avec Elisabeth de VERTHAMON, née en 1658, décédée le 13 février 1721, fille de Michel François de VERTHAMON, sgr de Bréau et de Marie d'ALIGRE.

Il est resté sans postérité de ses deux mariages.

La baronnie de Coëtmen passe à sa sœur Marie Marguerite de COSSÉ.

Agé de 16 ans, Henri recueillit la succession de son père et achète le marquisat de Thouarcé. A l'âge de 25 ans, il se trouve à la tête de domaines considérables : les duchés de Brissac et de Beaupréau, deux marquisats : de Thouarcé et de Gonnord, le comté de Chemillé, neuf baronnies et sept châtelainies. Par la suite, il dilapida sa fortune et une partie de ses biens furent saisis en 1680.

SAINT-SIMON (de), armes : « de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules ».

VERTHAMON (de), armes : « Ecartelé : au 1 de gueules au lion léopardé d'or ; aux 2 & 3 : à cinq points d'or équipolés à quatre d'azur ; au 4 : de gueules plain ».

Marie Marguerite de COSSÉ, baronne de Coëtmen ° 1648 + 1708**X 1662 François de NEUFVILLE, duc de Villeroy ° 1644 + 1730**

Marie Marguerite de COSSÉ, née en 1648, décédée le 20 octobre 1708 ; mariée le 28 mars 1662 avec François de NEUFVILLE, duc de Villeroy, né le 7 avril 1644, décédé le 18 juillet 1730, fils de Nicolas de NEUFVILLE, duc de Villeroy et de Madeleine de BLANCHEFORT de CREQUY.

Dont :

1 Louis Nicolas de NEUFVILLE, qui suit

Lors de son mariage, Marie Marguerite de COSSÉ, apporte de nombreuses terres dont la baronnie de Coëtmen.

François de NEUFVILLE sera élevé à la cour de France. Nommé maréchal de France en 1693.

NEUFVILLE (de) : armes : « d'azur au chevron d'or accompagné de trois croisettes ancrées de même ».

Louis Nicolas de NEUFVILLE °1663 +1734**X 1694 Marguerite LE TELLIER de LOUVOIS**

Louis Nicolas né le 24 décembre 1663, décédé le 22 avril 1734 ; marié le 23 avril 1694 avec Marguerite LE TELLIER de LOUVOIS, fille de François Michel LE TELLIER, marquis de Louvois et de Anne de SOUVRE, marquise de Courtanvaux et de Messei.

Dont :

1 Louis François Anne de NEUFVILLE, qui suit

Louis Nicolas de NEUFVILLE fera une carrière militaire. Lieutenant des armées du Roi, puis capitaine des Gardes du corps du Roi. En 1730, il deviendra Gouverneur et lieutenant général du Lyonnais.

François Michel LE TELLIER, ministre de Louis XIV, roi de France. Au cours de sa carrière il fera l'acquisition de nombreux domaines ; en 1679 le château de Meudon où il fera de grandes aménagements ; puis le château d'Ancy-Le-Franc et le comté de Tonnerre ; en 1688 le château de Montfort en Bourgogne. L'on peut admirer son tombeau à l'Hôtel-Dieu de Tonnerre.

LE TELLIER de LOUVOIS, armes : « d'azur à trois lézards d'argent posés en pal, cousu d'un chef de gueules chargé de trois étoiles d'or ».

Louis François Anne de NEUFVILLE ° 1694+ 1765**X 1716 Marie Renée de MONTMORENCY °1697 + 1759**

Louis François Anne de NEUFVILLE, né en 1694, décédé le 22 mars 1766.

Marié le 15 avril 1716 avec Marie Renée de MONTMORENCY, de la maison des ducs de PINEY-LUXEMBOURG, née 21 juillet 1697, décédée le 22 décembre 1759, fille de Charles François de MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de Piney-Luxembourg et de Marie Gillonne GILLIER de CLERAMBAULT. Sans postérité.

MONTMORENCY-Luxembourg (de), armes « d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur, au lion de gueules en abîme ; à l'écusson d'argent chargé d'un lion de gueules, la queue nouée, fourchue et passée en sautoir, armé et couronné d'or, lampassé d'azur, qui est Luxembourg, brochant sur le tout ».

Rameau des COËTMEN du BOISGUEZENNEC

En 1737 la baronnie de Coëtmen fut rachetée par un descendant de la Maison de Coëtmen, de la branche du Boisguezennec, Alexis René de COËTMEN.

La branche des seigneurs du Boisguezennec descendrait de Rolland II de COËTMEN marié avec Marie de KERGORLAY, ou de Jean de COËTMEN mariée à Marie de DINAN-MONTAFILANT.

Nous reprenons la descendance à partir de ce couple.

Jean de COËTMEN
X Marie de DINAN-MONTAFILANT

Geoffroy de COËTMEN
X Inconnue

Il devint seigneur du Boisguezennec lors du partage familial de mars 1399. En 1381, Geoffroy ratifia le traité de Guérande.

Bonhour de COËTMEN, sgr du Boisguezennec
X Ne de KERANGLAS

En juin 1420 il s'arma avec Jehan de PENHOËT pour la libération du duc de Bretagne

KERANGLAS, armes : « d'argent à trois fasces d'azur ».

Tristan de COËTMEN
X Anne de ROBIEN

ROBIEN, armes : « d'azur à dix billettes d'argent,4,3,2,1 ». Devise : *Manet alta mente repostum, et Sans vanité.*

Olivier de COËTMEN
X Marie ARREL

Semble être décédé en 1443, marié avec Marie ARREL fille de Jean ARREL et de Jeanne de PLOEUC.

ARREL, armes : « Ecartelé d'argent et d'azur »

François de COËTMEN
X ca 1503 Catherine LOZ de KERGOUANTON, dame de Kermouster
Marié vers 1503 avec Catherine LOZ dame de Kermouster.

LOZ, armes : « de gueules à trois éperviers d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or. » (sceau 1395)

Louis de COËTMEN

X Marguerite/ Margille de KERMELLEC

Margillé de KERMELLEC, fille de Alain de KERMELLEC et de Lucrèce ROSCERE/ROSCERF

Guy de COËTMEN

X Anne de BOTGLAZEC

BOTGLAZEC, armes : « d'argent à un arbre de sinople, sommé d'une merlette de sable » Famille fondue dans COËTMEN.

Pierre de COËTMEN, sgr de Kerangoaz °1583

X 1606 Isabelle HEMERY ° 1585

Pierre né en 1583, marié avec Isabelle HEMERY, baptisée à Plestin 22 février 1585, fille de Pierre HEMERY, sgr de Kergadiou et de Constance LE SPARLER.

Dont :

- 1 **Olivier de COËTMEN**, qui suit.

Olivier de COËTMEN ° ca 1612 + 1689

X 1637 Catherine de LAUNAY

Marié à Pleubian le 25 novembre 1637 avec Catherine de LAUNAY, dame de Tregouezel /Trevoëzel), Kerruelvar/Kervélar et de Marguerite de KERMARQUER.

Dont :

- 1 **Jean Baptiste de COËTMEN**, qui suit.

LAUNAY (de) : armes « de gueules à la croix d'argent, cantonnée de dix coquilles de même, posées 2 et 1 dans chaque quartier du chef et 2 aux quartiers de la pointe ».

Cette famille possèdera entre autres les seigneuries de Launay, de Kervran, de Penrec'h, de Trévoëzel et de Kervélar en Pleubian.

Jean Baptiste de COËTMEN ° ca 1646

X 1671 Madeleine CHRESTIEN de TREVENEUC ° 1641

Jean Baptiste né à Guimaëc vers 1646, marié à Quemper-Guézennec le 28 septembre 1671, avec Magdalaine/Madeleine CHRESTIEN, née à Quemper-Guézennec le 04 juin 1641, fille de Jan CHRESTIEN, sgr de Kerabel et de Marie LE VEER.

Dont :

- 1 **Alexis René de COËTMEN**, qui suit.

CHRESTIEN : armes : « de sinople à la fasce d'or accompagnée de trois casques de profil de même »
Devise : *En bon chrétien.*

Alexis René de COËTMEN ° 1678 +1751

X en 2ⁿ 1730 Julie de GOUYON de VAUDURAND

Alexis René de COËTMEN, né à Quemper-Guézennec au manoir de Kergroas le 31 août 1678 ; décédé en 1731, marié en 2^{èmes} noces en 1730 avec Julie GOUYON de VAUDURAND, née 1711, décédée le 08 avril 1761 fille de Jean Louis GOUYON de VAUDURAND, sgr de la Rivière-Vaudurand, de Penhaer, de Karcadio et de Jeanne Julie de BODOYEC.

Dont :

- 1 **Marie Claude Jeanne Julie de COËTMEN**, qui suit.

GOUYON de VAUDURAND, armes : « D'argent au lion de gueules, couronné d'or. »

Marie Claude Jeanne Julie de COËTMEN

X 1749 Pierre François de ROUGÉ, sgr de La Bellière ° 1703 + 1761

Marie Claude de COËTMEN, décédée le 08. avril 1761 ; mariée le 07 juin 1749, avec Pierre François de ROUGÉ, sgr de La Bellière, né 23 décembre 1703, blessé mortellement le 15 juillet 1761 lors de la bataille de Vilinghausen, ville située près de Hamm en Allemagne. Il décède à Soest le 16. Cette bataille se déroula durant deux jours les 15 et 16 juillet 1761 et sera remportée par les coalisés contre l'armée française qui perdit 5 000 hommes.

Dont :

- 1 **Bonabes Jean Baptiste Catherine de ROUGÉ**, qui suit.

Lors de son mariage Marie Claude de COËTMEN porte la terre seigneurie de Coëtmen à la Maison de Rougé.

ROUGÉ (de), armes : « de gueules à la croix pattée d'argent ».

Bonabes Jean Baptiste Catherine de ROUGÉ ° 1751 + 1783**X 1777 Victorienne Delphine de ROCHECHOUART de MORTEMART °1759 + 1828**

Né au château de la Bellière le 23 septembre 1751, décédé le 9 juillet 1783, marié le 7 janvier 1777 avec Victorienne Delphine Nathalie de ROCHECHOUART de MORTEMART, née le 24 janvier 1759, décédée le 25 décembre 1828, fille de Jean baptiste Victor de ROCHECHOUART, duc de Mortemart et de sa 3ème épouse Charlotte Nathalie de MANNEVILLE.

Dont :

- 1 **Bonabes Louis Victurnien Alexis de ROUGÉ**, qui suit

Bonabes de ROUGÉ fut colonel au régiment d'Auvergne.

ROCHECHOUART (de), armes : « fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces ».

Bonabes Louis Victurnien Alexis de ROUGÉ ° 1778 +1839**X 1804 Alexandrine Célestine de CRUSSOL d'UZES**

Bonabes né le 31 janvier 1778 ; décédé le 29 mars 1839 ; marié le 18 avril 1804 avec Alexandrine Célestine de CRUSSOL d'UZES, fille de Marie François Emmanuel de CRUSSOL d'UZES et de Amable Emile de CHÄTILLON.

CRUSSOL d'UZES (de) : armes : Jusqu'en 1486 : *fascé d'or et de sinople* ; puis 1486-1546 : *parti, au 1 fascé d'or et de sinople de six pièces, au 2 de gueules aux trois bandes d'or, qui est d'Uzès*. Depuis 1565 : Écartelé: aux 1 et 4, partis : a. fascé d'or et de sinople (Crussol); b. d'or à trois chevrons de sable (Levis); aux 2 et 3, contre-écartelé, d'azur à trois étoiles d'or, rangées en pal (Gourdon), et d'or à trois bandes de gueules (Genouillac). Sur le tout de gueules à trois bandes d'or (Uzès).

II TRANSMISSION DU MANOIR DE LA NOË-VERTE AU COURS DES SIÈCLES.

Avertissement.

Ce document est uniquement un essai de crayons généalogiques concernant la transmission de la seigneurie de La Noë Verte à travers les siècles.

Lorsque l'on désire effectuer une recherche précise concernant les seigneurs propriétaires de la terre seigneurie de La Noë Verte, à travers les siècles, l'on se heurte à de multiples interprétations dont certaines semblent incohérentes quant aux dates et quant aux généalogies : ces généalogies n'indiquent pas toujours les mêmes éléments chronologiques.

C'est pourquoi cette étude n'a pas la prétention d'être exhaustive mais tente d'évoquer les différentes familles qui en ont été les propriétaires au long du temps.

Après l'analyse de nombreux documents consultés, nous avons retenu les éléments qui nous semblaient les plus cohérents de par leurs dates et sources, permettant ainsi de retracer la transmission de la seigneurie de la Noë Verte à travers les différentes familles qui en ont été les seigneurs.

Par contre, dans les crayons généalogiques beaucoup de dates restent à confirmer ou à corriger. Parfois pour un même personnage l'on trouve des dates totalement différentes.

Dans l'incertitude des dates proposées par certains auteurs nous avons préféré omettre de mentionner certaines de ces dates.

Le manoir de La Noë Verte, également dénommé en langue bretonne « Goasglaz », se trouve en bordure de la route joignant Lanloup à Pléhédél.

La seigneurie de La Noë Verte possédait son propre moulin à eau et un colombier.

Sur la façade l'on distingue encore un écu portant les armes pleines de la famille de LANNION ; également sur un claveau d'une porte près du colombier, les armes de Rolland PINART et de Catherine TAILLARD.

D'après Louis LE GUENEC⁹, l'auteur FREMINVILLE¹⁰ fait erreur en prétendant que La Noë Verte aurait appartenu en 1220 à Auffray de GOESBRIAND, capitaine de cinquante lances sous le duc Pierre de DREUX. Cette erreur empruntée au dictionnaire de Bretagne d'OGEE, provient d'une confusion entre deux manoirs du même nom, celui de Lanloup et un autre situé en Plouézoc'h près de Morlaix qu'une alliance avec les TROMELIN apporta au XVI^e s. dans la famille de GUEBRIAND

En conséquence nous ne mentionnons pas cette famille.

Famille du BOISGELIN

Armes : « Ecartelé : aux 1 & 4 : de gueules à la molette d'argent (à cinq rais); aux 2 & 3 : d'azur plein ». (*25). Devise : « *In virtute vis* » (*Fort et vertueux*)

La seigneurie du Boisgelin se trouve dans la paroisse de Pléhédél. Le terme Boisgelin étant la francisation du toponyme breton Coatguelen : (bois des houx)

Une généalogie de la maison du BOISGELIN mentionne Geffroy de BOISGELIN vicomte de Pléhédél né vers 1130, décédé après 1165, marié vers 1140 avec Sybille de LEHON (LEON).

Nous ne mentionnons ici que le premier seigneur connu comme propriétaire de la seigneurie de la Noë Verte en Lanloup : Sylvestre du BOISGELIN cité en 1418 comme propriétaire du dit lieu.

⁹ Louis LE GUENEC ; Nos vieux manoirs à légendes ; 1988.

¹⁰ Christophe Paulin de La Poix dit 'Le Chevalier de Fréminville', 1787-1848

Sylvestre de BOISGELIN, sgr de La Noë Verte**X Marguerite GESLIN + ap 1467**

Fils de Richard de BOISGELIN et de Sybille HILLION. Décédé entre 1436 et 1467, marié avec Marguerite GESLIN, décédée après 1467

Dont :

- 1 **Prigent du BOISGELIN**, sgr de La Noë Verte, qui suit
- 2 **Mathelin du BOISGELIN** qui suit
- 3 Guillaume du BOISGELIN, décédé après 16.05.1417.

GESLIN : armes : « D'or à six merlettes de sable,3,2,1 » .(*26)

La famille GESLIN semble provenir de la maison GESLIN propriétaire entre autres des seigneuries de Trémargat en Plélo...

Prigent du BOISGELIN, sgr de la Noë Verte**X Tiphaine de TRELEVER +avt 26.01.1503**

Fils de Sylvestre du BOISGELIN et de Marguerite GESLIN.

Marié avec Tiphaine de TRELEVER, décédée avant 26.01.1503, fille de Rannou de TRELEVER et de Jeanne de QUILLIDIEN

Dont :

- 1 Thomas du BOISGELIN marié avec Catherine RICHARD.
- 2 François du BOISGELIN, sgr de La Noë Verte, décédé avant 26.01.1503, marié avec (Anne de LA NOË), sans postérité. **François transmet la seigneurie de la Noë Verte à sa nièce Jeanne du BOISGELIN.**
- 3 **Marguerite du BOISGELIN**, décédée après 26.01.1503, épouse Jacques du BOISGELIN, décédé vers 1525, dont descendance (voir article Jeanne du BOISGELIN héritière de son oncle) ; qui suit
- 4 Jeanne du BOISGELIN, mariée avec Jean RUFFAUT.
- 5 Marguerite du BOISGELIN, mariée avant 1503 avec Rolland ROCQUEL.

TRELEVER (de) armes : « Bandé de six pièces d'hermines et de gueules » (sceau1385).

La famille de TRELEVER provient en ramage de la Maison de La ROCHE-JAGU. La seigneurie de Tréléver se trouve dans la paroisse de Guimaëc.

QUILLIDIEN (de) armes : « de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de six macles de même ».

Seigneur du dit lieu de Quillidien paroisse de Plouigneau, sgr du Porziou & de Locrenan par de Plestin, sgr de Coëtanroux.

Marguerite du BOISGELIN + ap 26.01.1503**X Jacques du BOISGELIN**

Marguerite est la fille de Prigent du BOISGELIN, sgr de La Noë Verte et de Tiphaine de TRELEVER.

Elle épouse son parent Jacques du BOISGELIN, décédé vers 1525, fils de Mathelin du BOISGELIN, décédé après 1440 et de sa 2ème épouse (patronyme inconnu). (voir suite à Jacques du BOISGELIN)

Mathelin du BOISGELIN + ap 1440**X en 1^on Sibille HARSCOET ° ca 1435****X en 2^on... (patronyme inconnu)**

De son épouse Sibille HARSCOET, il aura deux enfants : Yvon et Jeanne.

D'une seconde épouse dont le patronyme est inconnu, Mathelin aura un fils :

Jacques du BOISGELIN, décédé vers 1525 qui épousera sa parente Marguerite du BOISGELIN, qui suit

HARSCOUËT, armes : « D'azur à trois coquilles d'argent ».Devise : « *Enor ha franquiz* » (*Honneur et franchise*)

Cette famille semble se rattacher à celle des HARSCOUET, sgr de Kervezio en Plouha.

François du BOISGELIN, sgr de la Noë Verte + avt 26.01.1503**X (peut-être Anne de LA NOË)**

Fils de Prigent du BOISGELIN, sgr de la Noë Verte et de Tiphaine de TRELEVER, marié peut-être avec Anne de LA NOË ; décédé sans postérité le 26.01.1503.

Il transmet la terre seigneurie de La Noë Verte à sa nièce Jeanne du BOISGELIN (fille de sa sœur Marguerite du BOISGELIN épouse de Jacques du BOISGELIN ; (voir tableau généalogique n°2)

Jacques du BOISGELIN**X Marguerite du BOISGELIN**

Fils de Mathelin du BOISGELIN et de sa seconde épouse (patronyme inconnu)

Décédé vers 1525. Marié avec Marguerite du BOISGELIN, décédée après 26.01.1503, fille de Prigent du BOISGELIN, sgr de La Noë Verte et de Tiphaine de TRELEVER ;

Dont :

- 1 **Jeanne du BOISGELIN**, dame héritière de La Noë-Verte qui suit ;

Famille PINART

Armes : « Fascé ondé de six pièces d'or & d'azur ; au chef de gueules, chargé d'une pomme de pin d'or ». (*27)

Cette très ancienne Maison d'ancienne extraction chevaleresque, participera aux réformations de 1669 et y mentionnera dix générations. Maintenu à l'intendance en 1703. Participe aux réformations de 1427 à 1543 dans les paroisses de Ploumagoar, de Saint-Mathieu de Morlaix évêché de Tréguier et de Dol.

En 1279, Roland PINART fait une donation à l'Abbaye de Boquen.

Au cours des siècles, cette famille possédera entre autres les seigneuries : de Cadoualan paroisse de Ploumagoar ; **de la Noë Verte** paroisse de Lanloup ; **de Lizandré** paroisse de Plouha.

La branche de La Noë Verte fondue dans de LANNION puis de GUER.

Jeanne du BOISGELIN, dame héritière de La Noë Verte ° ca 1485

X 1506 Yves PINART, sgr de Kerverziou ° ca 1475 + ap 1522

Fille de Jacques du BOISGELIN & de Marguerite du BOISGELIN.

Lors de son mariage en 1506 avec Yves PINART, sgr de Kerverziou, elle apporte la terre seigneurie de La Noë Verte à son époux Yves PINART.

Yves PINART, né vers 1475, décédé après 1522, est le fils de Rolland ou Alain PINART, sgr de Kerverziou, décédé 27.03.1487 et de Marguerite QUINTIN, née vers 1455, décédée 05.1487 ; fille de Guillaume QUINTIN, sgr de Coëtamour et de Marguerite de KERMEC'HOU ;

Dont entre autres :

- 1 **Rolland PINART**, né vers 1510 qui suit

Rolland PINART, sgr de Kerhuel, Sgr de La Noë Verte ° ca 1510 + ap 1553

X en 1^{er}n 12.12.1526 Louise TAILLARD ° 1516 + 1528

X en 2^{er}n 14.07.1534 Catherine TAILLARD, dame de Lizandré

Fils de Yves PINART et de Jeanne du BOISGELIN, dame héritière de la Noë Verte.

Né vers 1510, décédé après 1553 ;

Marié en 1^{ères} noces 12.12.1526 avec Louise TAILLARD, héritière de Lizandré, née 1516, décédée 1528, fille de Yvon TAILLARD, sgr de Lizandré et de Marguerite de KERBUZIC dame de Kerlaouenan ;

Mariée en 2^{èmes} noces 14.07.1534 avec Catherine TAILLARD, dame de Lizandré ; née vers 1518, sœur de Louise TAILLARD, (donc également fille de Yvon TAILLARD & de Marguerite de KERBUZIC).

Dont du 2^{ème} mariage :

- 1 Louise PINART ; décédée en 1558 ; mariée avec René de TINTENIAC, sgr de Quimerc'h en Bannalec, sans postérité ; son héritage passe à sa sœur Julienne.
- 2 Julienne PINART, mariée avec François de LANNION, qui suit

Rolland PINART qui possède une énorme fortune fait transformer la vieille demeure féodale de La Noë Verte en une orgueilleuse construction hérissée de tours

TAILLARD : Armes : « D'hermines à cinq fusées de gueules, accolées et rangées en bande ». (*28).
Devise : « *Ante que brar que doublar* » (*Plutôt rompre que plier*).

La famille TAILLARD possède entre autres seigneuries, celles du Retolles et de Kerdaniel paroisse de Plouagat, - de Lizandré, de Kerflec'h & de Kertanguy paroisse de Plouha ...

La branche de Lizandré fondue dans PINART.

KERBUZIC (de), armes : « de sable fretté d'or, un anneau de même en chef ».

Cette famille possèdera les seigneuries de : Kerbuzic, paroisse de Locquémeau ; -de Kerdu paroisse de Ploumiliau, -de Keranglaz paroisse de Ploubezre, -de Kerlaouenan paroisse de Ploulec'h.

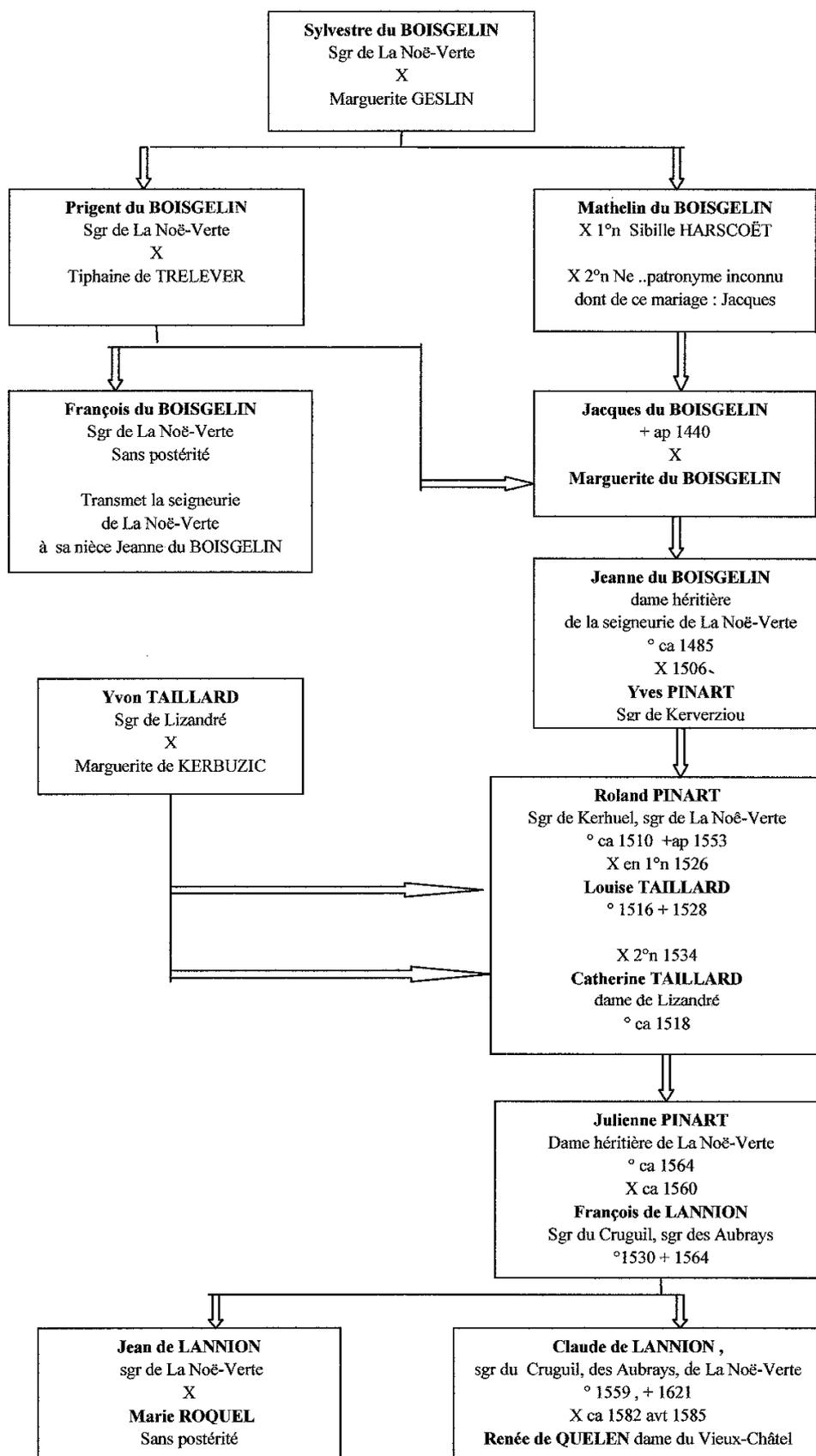


Tableau généalogique : Famille du Boisgélin et Pinart

Maison de LANNION

Armes : « D'argent à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois quintefeuilles du champ » (sceau 1369) ; Devise : « *Prementem pungo* » (*Je presse qui me pique*) (*29)

Famille d'ancienne extraction, chevaleresque, qui possède entre autres seigneuries ; de Portzglas paroisse de Buhulien,- du Cruiguil paroisse de Brélévenez,-de Kerhamon paroisse de Servel,- de Kercabin paroisse de Plouëc,-de Quinipily paroisse de Baud,- **des Aubrays**, paroisse de la Chevrollière,-**de la Noë Verte** paroisse de Lanloup, -**de Lizandré** paroisse de Plouha, baron du Vieux-Châtel paroisse de Plonévez-Porzay, ...

La branche des Aubrays fondue dans PINART puis de GUER de PONTCALLEC

Julienne PINART, dame héritière de la Noë Verte ° ca 1536

X ca 1560 François de LANNION, sgr du Cruguil, des Aubrays ° 1530 + 1564

Julienne fille de Rolland PINART et de sa 2ème épouse Catherine TAILLARD ;

Née vers 1536. Elle hérite des biens de Louise TAILLARD et devient ainsi dame de La Noë Verte.

Mariée avec François de LANNION, écuyer, né 31.10.1530, décédé 01.1564, fils de François de LANNION, sgr des Aubrays et de Françoise LOZ dame de Kergouanton ;

Dont : six enfants, entre autres :

- 1 Jean de LANNION, sgr de La Noë Verte ° ca 1557 + 1606, marié avec Marie ROQUEL, sans postérité
- 2 **Claude de LANNION ° qui suit**

ROQUEL : armes : « D'argent à deux jumelles de gueules, accompagnées de dix merlettes de sable, 4,3,2 & 1 ». La famille ROQUEL possède les seigneuries de Kergelléau & de Goasfroment en la paroisse de Plouézec, et de Bourblanc paroisse de Plourivo. Réformations & montres de 1469 à 1513

LOZ : , armes : « de gueules à trois éperviers d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or » (sceau 1395).

Cette famille possèdera de nombreuses seigneuries dont : de Kergoanton(alias Kergouanton) paroisse de Trélévern.

Claude de LANNION, sgr du Cruguil, des Aubrays, de La Noë Verte ° 1559 + 1621

X ca 1582 ou avt 1585 Renée de QUELEN, dame du Vieux Chastel ° ca 1560 +1635

Fils de François de LANNION et de Julienne PINART, dame héritière de La Noë Verte ;

né à Brélévenez 31.10.1559, décédé à Locquenolé 22.10.1621 ;

Marié avant 1585 avec Renée de QUELEN, dame du Vieux-Chastel, née vers 1560, décédée 1635, fille de René, sire de QUELEN et de Marie du BOT ;

Dont :

- 1 Pierre Ier de LANNION décédé jeune, sans postérité ;
- 2 **Pierre II de LANNION**, sgr de La Noë Verte, qui suit
- 3 **Guillaume de LANNION** qui suit
- 4 **Jean Baptiste de LANNION**, sgr de Lizandré, sgr des Aubrays, sgr de La Noë Verte, qui suit

QUELEN du VIEUX CHÂTEL : armes : « Burelé de dix pièces d'argent et de gueules »

(sceau 1372) ; Devise : « *E peb amzer, Quelen* » (*En tout temps Quélen*)

Maison d'ancienne extraction, chevaleresque ; réformation de 1669 ; réformations & montres de 1427 à 1543 paroisse de Duault & de Plonévez-Porzay dans l'évêché de Cornouaille, paroisse de Kermaria-Sulard, de Plougras et de Plouézoc'h dans l'évêché de Tréguier ; paroisse de Plélo et de Ploufragan dans l'évêché de Sant-Briec.

La branche aînée fondue dans LANNION.

**Pierre II de LANNION, sgr de La Noë Verte, baron du Vieux-Chastel cité dès 1605
sgr du Gruguil, sgr de La Porte-Verte**

X 1600 Catherine (alias Renée) d'ARRADON

Pierre II de LANNION épouse en 1600 Catherine d'ARRADON, unique héritière, fille de René d'ARRADON et de Gillette de MONTIGNI(MONTIGNY).

ARRADON (d'), armes : « De sable à sept macles d'argent ».

La branche aînée fondue dans LANNION.

Guillaume de LANNION, sgr de Lizandré, sgr des Aubrais,

X Catherine de KERAMANAC'H

Fils de Claude de LANNION et de Renée de QUELEN

Né à Plouha 11.08.1585, décédé à Saint-Briec 10.04.1621, inhumé dans la chapelle de Kermaria en Plouha.

Au décès de Guillaume, Pierre II hérite de la seigneurie de Lizandré .

Jean Baptiste de LANNION, sgr de Lizandré, sgr de La Noë Verte ° ca 1590 + 1658

X 1638 Mauricette BARBIER ° 1618 + 1658 ou 09.07.1667

Fils de Claude de LANNION et de Renée de QUELEN.

Né vers 1590, décédé à Plouha 25.10.1658 Marié avec Marguerite BARBIER, née vers 1618, décédée 09.07.1667, fille de René BARBIER et de Françoise de QUELEN ;

Dont :

- 1 Jean Baptiste de LANNION ; décédé sans alliance. La seigneurie de la Noë Verte passe à la famille de GUER.
- 2 **Renée Françoise de LANNION**, dame des Aubrais, qui suit

Jean Baptiste succède à son frère Pierre II, devenant ainsi chef de nom et d'armes et l'héritier principal de toutes les terres seigneuriales de son aîné. Chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des bans et arrières-bans, garde-côte des ports de l'évêché de Tréguier.

Il est sgr de **Lizandré**, de **La Noë Verte**, baron du Vieux Chastel et de La Châtaigneraie, châtelain des **Aubrays**, sgr de Quellenec, de Kerneguez, de Launay, de Troguindy, de Poulbrignon, sgr de la Ville-Basse paroisse de Pludual, de Kervegant, etc. Gouverneur de la ville de Lannion, Lieutenant de la Maréchaussée Royale.

Jean Baptiste de LANNION rédige son testament le 21.01.1651.

Lors de son décès le 26 octobre 1658, le seigneur des Aubrays est qualifié :

« *Haut et puissant Messire Jean de LANNION, chevalier, baron du Vieux-Chastel de la Châtaigneraie, châtelain des Aubrays , seigneur de Lizandré, seigneur de La Noë Verte, de Poulerriguen, Le Plessis, Le Quillio, etc ...commandant du ban et arrière-ban de l'évêché de Tréguier, chevalier de l'Ordre du roi.* ».

Il sera inhumé en la chapelle de Kermaria-an-Isquit où sa tombe subsista au milieu du chœur jusqu'à la Révolution durant laquelle elle fut profanée.

Par la suite le crâne du seigneur des Aubrays fut placé dans une caissette en bois dite, « boîte à crâne ou boîte à chef », avec une inscription « *Lecef de Lézobré* ».



8 - Chapelle de Trémenvén « Le Chef de Lezobré »

D'après la tradition le seigneur de Lannion aurait passé ses dernières années à faire pénitence dans le bois du Russec en Loqquefret près du manoir de sa nièce Renée de LANNION qui en était devenue châtelaine en épousant Alain de KERLEC'H du CHASTEL.

Dans son testament il recommande et prie son épouse « *Sa chère moitié* » de ne point se remarier... Mais après le décès de son époux (Jean de LANNION); Mauricette BARBIER épousera en secondes nocces le comte d'ESPINAY (car dans un acte de 1699 elle est qualifiée de comtesse d'ESPINAY).

BARBIER : armes : « D'argent à deux fascés de sable ». Devise : « *Var va buez* » (*Sur ma vie*) ;

Note : (Dans son ouvrage « **BARZAZ BREIZ** » HERSART de LA VILLEMARQUE nous relate le poème « **LEZ-BREIZ** » fort connu. A la fin de cet article il nous parait très intéressant de relire la note qui précise qu'une confusion est née entre les deux personnages Morvan LEZ-BREIZ et notre Jean de LANNION, sgr des Aubrays dit de LEZOBRE

La gwerz du chef MORVAN LEZ BREIZ qui vivait au IX^{ème} s (épithète Lez-Breiz) n'a rien à voir avec notre personnage Jean de LANNION, mais il est vrai que les légendes sont parfois indestructibles...et plaisantes à raconter.

Maison de GUER

Armes : « D'azur à sept macles d'or, 3,3,1, qui est SENECHAL ; au franc canton d'argent, fretté de huit pièces de gueules ». Devise « *Sine maculis* ». (*Sans tache*). (*30)

Maison en provenance du ramage de CARCADO (SENECHAL de CARCADO).

Ancienne extraction, chevaleresque, réformation de 1669, neuf générations ; réformations et montres de 1444 à 1562 paroisse de Nizon, de Riec & Moëlan dans l'évêché de Cornouaille, et paroisse de Rédéné dans l'évêché de Vannes.

La Maison LE SENECHAL de CARCADO provient elle-même en ramage de la Maison de ROHAN.

Cette Maison possèdera entre autres les seigneuries de **Lizandré** paroisse de Plouha,- de **La Noë-Verte** paroisse de Lanloup. L'un des membres sera fait marquis de Pontcallec (paroisse de Berné) en 1657.

LE SENECHAL, ramage de ROHAN, armes : « D'azur à neuf (alias sept) macles d'or 3,3,3; (alias 3,3,1.) » (sceau1262). Entre autres, sgr de Carcado paroisse de Saint-Gonnery évêché de Vannes.

Renée Françoise de LANNION, dame des Aubrays °1646 + 1677**X Alain de GUER, sgr de La Porte Neuve, marquis de Pont-Callec °ca 1638 + 1702**

Fille de Jean de LANNION et de Mauricette BARBIER.

Née à Lanloup 19.05.1646, décédée en 1677. Mariée avec Alain de GUER, qui deviendra chanoine de Saint-Pierre de Vannes, né 1638, décédé à Riec 13.08.1702, fils de Olivier de GUER, sgr de Tronchâteau et de Jeanne de KERMENO ;

Dont :

- 1 **Charles René de GUER**, qui suit

Après le décès de son épouse Alain de GUER reçut les ordres sacrés et se dévoua à l'œuvre des missions bretonnes du Père Maunoir. Il mourut en odeur de sainteté chanoine de Vannes et recteur de Riec.

Charles René de GUER, sgr de Lizandré + 1691**X Anne LE VOYER ° ca 1660**

Fils de Alain de GUER, marquis de Pont-Callec et de Renée Françoise de LANNION, dame des Aubrays.

Décédé 1691 ; marié avec Anne LE VOYER (alias Bonnaventure LE VOYER) dame de La Haye-Paynel, née vers 1660 ;

Dont :

- 1 **Charles René de GUER** qui suit ;
- 2 Chryssogone Clément de GUER de Pontcallec ; **le fameux marquis de Pontcallec** qui participera à la conspiration dite de Cellamare de 1718 à 1720 ; Il sera décapité sur la place du Bouffay à Nantes en mars 1720.

Charles-René de GUER loue la seigneurie de La Noë Verte à Jean de PLUSQUELLEC. Puis il vend la Noë Verte à la famille de CALLOËT pour une somme de 72.600 livres.

Famille LE VOYER/ LE VAYER

Armes : « D'argent à trois haches d'armes de sable, 2,1 ». (sceau 1223). (*32)

Dans son Nobiliaire & Armorial de Bretagne Pol POTIER de COURCY cite une famille LE VAYER ou LE VOYER, baron de Trégomar, sgr de Pont-Busson, de La Bussonnais, des Fosses & de La Villéon paroisse de Trégomar, de la Haie-Pesnel en Normandie,- de Launay-Bertrand paroisse de Plouasne,- du Bouays paroisse de Trédias,- du Boistravers, paroisse de Bédée,- du Lou,- de Cariot, - de Quelereuc.

Cette famille d'ancienne extraction, chevaleresque, paraît à la réformation de 1669, onze générations ; réformations & montres de 1423 à 1535, paroisse de Trégomar, évêché de Saint-Brieuc ; paroisse de Trédias, évêché de Saint-Malo.

La baronnie de Trégomar appartenait par acquêt en 1690 aux CALLOËT ; la branche de La Haie-Pesnel s'est fondue en 1600 dans GUER-PONTCALLEC.

Bonnaventure LE VOYER, dame de Trégomar**X Charles René de GUER, marquis de Pontcallec**

Fille de Pierre LE VOYER, des seigneurs de Trégomar et de Claudine de NEVET.

Bonne Louise le VOYER vendit la seigneurie de La Noë Verte aux enfants de CALLOËT.

L'on trouve également mention d'une Suzanne de CALLOËT

Famille de CALLOËT

Armes : « D'or à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même ». Devise : *Advise toi.* (*31)

Cette famille possèdera entre autres les seigneuries de Trégomar, de Kermaria, et de Lizandré paroisse de Plouha. Ancienne extraction, réformation de 1669 huit générations ; réformations et montres de 1427 à 1543 paroisse de Plouigneau, de Guimaëc et de Plésidy dans l'évêché de Tréguier.

Jacques de CALLOËT, sgr de Tourbrunot

Jacques était le fils de Jean de CALLOET, sgr de Tourbrunot et de dame Renée de BAHUNO.

Un Jacques de CALLOET acquit de nombreuses terres dont également en 1693 la baronnie de Trégomar vendue par Bonne Louise LE VOYER.

Suzanne de CALLOET apporta par mariage la terre seigneurie de La Noë Verte aux du BOISBERTHELOT.

Famille du BOISBERTHELOT

Armes : « Ecartelé d'or & de gueules ». (*33)

du BOIS-BERTHELOT : sgr du lieu & de Beaucours paroisse de Bothoa,- du Garlouët paroisse de Cohiniac,- du Disqay paroisse de Bourbriac,- de Kerbastard paroisse de Haut-Corlay,- de la Noë Verte paroisse de Lanloup. Ancienne extraction, réformation de 1670, huit générations ; réformations & montres de 1481 à 1562 dans les évêchés de Cornouaille, de Saint-Brieuc et de Dol.

Paul Alexandre du BOISBERTHELOT

X Marie Jeanne de TREMIC de KERANEIZAN

Le dernier propriétaire de la Noë Verte fut Paul Alexandre du BOISBERTHELOT, lieutenant de vaisseau, époux de Marie Jeanne de TREMIC de Keraneizan. Il émigra en 1795 comme maréchal de camp dans les troupes de la Chouannerie. Après une très grave blessure à Auray, il réussit néanmoins à gagner la flotte anglaise. Il revint en France sous le Consulat et mourut à Saint-Brieuc en 1812.

Le 17 mars 1791, la municipalité de Lanloup avait fait briser et effacer les armoiries sur la porte cochère et la grande tourelle. Mais deux écus ont échappés aux marteaux et existent encore. Son domaine de la Noë-Verte fut vendu comme bien national en juillet 1795 et partagé en neuf lots.

TREMIC (de) : armes : « D'argent à la rose de gueules ».

de TREMIC, sgr du dit lieu paroisse de Combrit, - de Keransan(Keraneisan) et de Lespervez paroisse de Plonéour,- de Penanrun. Ancienne extraction, réformation de 1669, neuf générations ; réformations & montres de 1426 à 1536 dans l'évêché de Cornouaille.

Famille fondue dans du BOISBERTHELOT.

Famille LE GORREC

Lors de la vente des biens nationaux en juillet 1795 la famille LE GORREC, originaire de Pontrieux, fera l'acquisition du manoir de la Noë Verte.

Famille BOUTBIEN

C'est dans les années 1970 que la famille BOUTBIEN fit l'acquisition du manoir de La Noë Verte. Le docteur BOUTBIEN et son épouse vont entreprendre d'importants travaux pour rénover cette demeure.

Les travaux de charpente et de menuiserie furent réalisés par Ernest DELAUNAY¹¹.

¹¹ Ernest DELAUNAY avait son atelier de menuiserie au Stanco à Brélévenez-Lannion. Voir dans ce bulletin l'article : « L'Entreprise KERAMBRUN de Lannion- Une dynastie de bâtisseurs. »

Ernest DELAUNAY réalisera le grand portail en bois que l'on peut admirer à l'entrée du manoir. A l'arrière des deux vantaux l'on peut lire, gravés dans le bois, leurs deux numéros matricules de déportés des camps de concentration Allemands. En effet, les deux hommes se retrouvèrent dans un même camp où chacun, à son tour, ils se soutinrent mutuellement, moralement et physiquement. Après leur libération, de retour en Bretagne, ils gardèrent une amitié sans faille. Lors de la rénovation du manoir de La Noë-Verte, le Dr BOUTBIEN demanda à son ami Ernest DELAUNAY d'effectuer tous les travaux de charpente et de menuiserie.

C'est grâce aux immenses efforts entrepris par cette famille que nous pouvons de nos jours admirer cette splendide demeure seigneuriale.

Sur la façade du manoir nous pouvons encore distinguer quelques blasons : les armes de la Maison de Lannion : trois merlettes surmontées d'un chef de trois quintefeuilles. L'autre blason se trouve sur le claveau d'une porte du colombier et porte les armes de Rolland PINART et de son épouse Catherine TAILLARD, seigneur et dame de la Noë-Verte au milieu du XVI^es.

Lexique héraldique :

- Armes / armoiries : (termes synonymes) en règle générale toutes les figures héraldiques ;
- Blasonnement : terme utilisé pour décrire la représentation des pièces héraldiques qui figurent sur des armoiries peintes ou gravées .Ce langage spécial utilisé permet à tous de comprendre la représentation des armoiries.
- Cri : plus ancien que les devises, les cris de guerre ou d'armes sont des sentences utilisées par les guerriers lors des combats pour des ralliements. En héraldique, il est toujours placé sur un listel au-dessus des armoiries et non en dessous où se place la devise. Dans les premiers siècles qui précédèrent les croisades, les premiers cris étaient des invocations à caractère religieux.

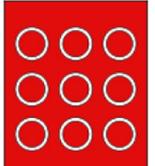
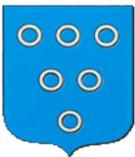
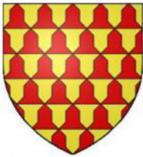
Bibliographie :

- C.E.D.R.E. Les Manuscrits du CEDRE Dictionnaire Historique et Généalogique. Volume I Le Royaume de Grande Bretagne
 Dictionnaire d'histoire de Bretagne ; Collectif Skol Vreizh,2008.
 Différents sites généalogiques : dont : famille de CARNE.
 Dr LE GONIDEC, Les Cahiers du Trégor n°22.
 Eric LORANT Cahiers Costarmoricains n°02, 1998:
 Georges de CRAYENCOUR, Dictionnaire héraldique ; Bruxelles 1974.
 Georges MARTIN, Histoire & Généalogie de la Maison de MONTMORENCY, 2000.
 Georges MARTIN, Histoire & Généalogie de la Maison de ROCHECHOUART, 2010.
 Guy DUCCELLIER, Plounevez-Lochrist, Recherches Nobiliaires (XVe-XVIIIe s. 2002.
 Hervé LE GOFF, Les riches heures de Guingamp des origines à nos jours, 2004.
 Herve TORCHET, Réformation des fouages de 1426, Diocèse de Tréguier, 2003.
 Jakez GAUCHER; Histoire chronologique des pays celtiques, association Keltica International, Guérande, 1990.
 J. DARSEL, Les Cahiers du Trégor n° 03.
 Louis LE GUENNEC, Nos Vieux manoirs à légendes, 1968.
 Louis LE GUENNEC, LES BARBIER de LESCOËT, 1991.
 Michel de MAUNY, Histoire de Châteaugiron, Editions Dalc'homp Sonj, 1989.
 Michelle TURBIN, Une chapelle de pèlerinage Saint-Jacques de Tremeven, LA TILV, Editeur Perros.
 Paul LE PORTIER, Les Ducs de Normandie de la Dynastie Viking 911-1135, Editions Page de Garde, 1999.
 Pol POTIER de COURCY, Nobiliaire & Armorial de Bretagne.
 René KERVILLER, Bio-Bibliographie bretonne, Joseph FLOCH, Imprimeur-Editeur.
 Stéphane MORIN, Trégor, Goëlo, Penthievre, P.U.R 2010.
 Société Archéologique du Finistère (S.A.F.) 2002. Article d'André-Yves BOURGES.
 Société d'Emulation des Côtes d'Armor, nombreux bulletins.
 Wikipédia, blasons différentes familles.

Crédit photos :

Photos n°1/2/3/4/5/6/7 Mark Gaultier Koëdlezvareg

Armorial des familles citées dans l'article

				
1 Vitrail Parti : du PERRIER -ROLLAND	2 du Perrier	3 Rolland	4 Vitrail / de COËTMEN d'AVAUGOUR	5 de COËTMEN
				
6 de PENTIEVRE d'AVAUGOUR	7 vitrail HINGANT	8 de Preuilly de Vendôme Jean Ier 1110 1182	9 de LANLOUP	10 de LEON
				
11 de LAVAL	12 Mathieu II de MONTMORENCY avant 1214	13 Mathieu II de MONTMORENCY après 1214	14 Guy VII de MONTMORENCY-LAVAL	15 de VITRE
				
16 de KERGORLAY	17 de DINAN-MONTAFILANT	18 de CHATEAUBRIAND armes modernes	19 GAUDIN	20 de PENHOËT
				
21 de PONT-L'ABBE	22 de ROSTRENEN	23 d'ACIGNE	24 de MONTEJEAN ²	25 de BOISGELIN
				
26 GESLIN	27 PINART	28 TAILLARD	29 de LANNION	30 de GUER
				
31 de CALLOËT	32 LE VOYER	33 de BOISBERTHELOT	34 du PLESSIS de la BOURGONNIERE	35 de COSSÉ-BRISSAC